

Source : Comenius 2.1 PPe Pee « Projet personnel de l'élève et politique éducative d'établissement, Mars 2000

Vesoul

ACTIVITE : Prise en charge psychologique d'un élève dans le cadre d'une équipe relais.

CONTEXTE :

Pays : France

Etablissement : Etablissement public local

Elèves concernés : élèves en difficulté psychologique

Age : entre 15 et 22 ans

Classe, formation, option : toute classe, toute formation

FINALITES :

L'élève doit pouvoir être autonome du point de vue de sa santé ou tendre le plus possible vers l'autonomie en optimisant son capital santé.

OBJECTIFS :

- Repérer l'objet de ses difficultés
- Savoir gérer son stress afin d'améliorer son état de santé
- Trouver les moyens nécessaires pour recouvrer et / ou optimiser son état de santé.

DEMARCHE 1 :

Il s'agit d'apporter une aide à chaque élève en difficulté (psychologique, sociale, familiale, physique...)

La demande peut provenir de l'élève lui-même, d'un de ses camarades ou d'un professeur démuni face au sujet nécessitant.

Une équipe - relais, composée d'adultes bénévoles, (enseignants, non enseignants, parents d'élèves...) se réunit et essaie de trouver des moyens pour subvenir au besoin de l'apprenant afin de les lui proposer et d'aider ce dernier à choisir la façon d'agir qui lui convient le mieux pour améliorer son état de santé.

Les réunions se font régulièrement, environ 2 fois par trimestre. La durée de ces réunions n'est pas stable mais dépend de la problématique à envisager. Elles se pratiquent du temps de midi ou le soir après les cours.

DEMARCHE 2 :

Un membre de l'équipe expose le cas d'un élève en difficulté. Il est porteur de l'information car il a été choisi par l'élève pour des raisons propres à ce dernier (Affinité, rencontre lors d'un cours, d'une sortie...)

La problématique est discutée en groupe, au sein de l'équipe. Chacun apporte son point de vue. Une synthèse de cet échange va permettre de trouver des alternatives pouvant être proposées à l'élève pour l'aider. Un suivi est établi par la suite.

RESULTATS OBTENUS :

Tout dépend de la problématique et de l'élève. Parfois un relais est établi avec des structures extérieures à l'établissement.

MÉTHODE D'ÉVALUATION :

Un point est fait lors des réunions suivantes et on adapte la prise en charge en fonction de l'évaluation de l'individu.

IMPACT SUR LES RELATIONS INTERPERSONNELLES :

Un lien peut s'établir entre l'élève, la famille, le corps enseignant. Une espèce de médiation s'instaure par le biais de cette équipe-relais.

IMPACT SUR LE PROJET DE L'ÉLÈVE :

Un élève en meilleure santé ne peut que mieux s'instruire, être plus disponible pour sa scolarité.

DIFFICULTES RENCONTREES :

Le cas peut être lourd à traiter, cela peut prendre du temps.

Quand avertir les parents ? Comment ? C'est l'infirmière qui gère ces relations en se montrant disponible, à l'écoute.

Difficultés vis à vis de l'équipe de direction qui a préféré voir traités certains problèmes dans d'autres instances. Le chef d'établissement a dû intervenir e réunion pour recadrer les objectifs de l'équipe relais.

CONDITIONS MINIMUMS REQUISES POUR DEVELOPPER CE TYPE D'ACTIVITE DANS UN ETABLISSEMENT

- Obtenir assez d'adultes sensibles à ce genre de travail pour constituer une équipe riche.
- Difficultés pour trouver un espace temps qui permette de réunir le maximum de membres.
- Se fixer des objectifs précis afin de ne pas " jouer aux thérapeutes", de ne pas en faire trop ou pas assez.

ANALYSES ET BÉNÉFICES POUR L'ÉLÈVE :

L'élève détermine parmi les propositions émises par les membres de l'équipe relais, la manière qui lui convient le mieux pour résoudre ses problèmes de santé. Il est acteur. Il va donc prendre des décisions, c'est le point de départ d'une éventuelle prise de conscience ; il va pouvoir s'affirmer et reprendre confiance en lui.

La neutralité de l'équipe relais, qui laisse l'élève entièrement libre de choisir sa voie n'induit aucun comportement : elle est simplement à l'écoute.

L'élève va aller chercher les ressources à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement selon les informations qui lui seront données en fonction de sa problématique (d'où l'intérêt de bien entendre sa demande)

Par exemple, s'il s'agit d'un élève déprimé, il pourra :

- Avoir un ou plusieurs entretiens avec l'infirmière ou un membre de l'équipe relais formé à l'écoute,
- Consulter à l'extérieur un psychologue avec l'avis des parents,
- Consulter gratuitement un psychiatre d'un centre médico psychologique de la ville. Les parents ne seront avertis qu'ultérieurement par le psychiatre (pour les élèves mineurs seulement).

Les problèmes de santé se répercutent bien évidemment sur la scolarité, et parfois, le bénéfice immédiat à ce genre de pratique est difficile à apprécier. On peut toutefois noter une amélioration de l'état de santé pour certains, mais sur un terme plus long. Ce fut le cas pour un élève à qui on a proposé, après avoir demandé avis auprès des experts de santé, de se faire suivre en milieu spécialisé pour un temps donné. Il a pu reprendre sa scolarité pour la suite et obtenir son baccalauréat.

Les enseignants peuvent être avertis des difficultés de l'élève si ce dernier le désire (secret professionnel oblige).

Cependant, les membres de l'équipe relais l'y encouragent. Par ailleurs, l'équipe éducative est sensibilisée au travail fourni par l'équipe relais et pousse certains élèves à la consulter.

ARTICULATIONS AVEC D'AUTRES ACTIVITÉS :

L'équipe relais a une activité très spécifique qui concerne essentiellement la santé des individus. D'autre part, ses membres sont tenus au secret professionnel, ce qui limite, bien sûr, les liens avec d'autres activités ayant la même finalité de développement et de responsabilités. Toutefois, l'infirmière peut, lors d'une réunion de focus groupe, par exemple, relever certains faits ayant trait à la santé et en faire part à l'équipe relais qu'elle anime.

L'activité décrite correspond essentiellement au tutorial system. Il s'agit en effet, d'accompagner un élève dans ses difficultés et de le soutenir jusqu'à ce qu'il trouve les moyens de mieux aller.

CARACTÉRISTIQUES ÉDUCATIVES DU MODE D'ACCOMPAGNEMENT :

Les membres de l'équipe relais sont à l'écoute des adolescents. Ils aident ces derniers à résoudre leur problème dans la mesure où ils les informent des diverses possibilités qui s'ouvrent à eux pour une difficulté donnée.

L'entretien n'a pas de finalité thérapeutique. Les adolescents sont renvoyés vers des personnes plus compétentes en matière de santé lorsque cela s'avère nécessaire. L'élève choisit parmi les différentes propositions, il s'implique donc.

La méthode adoptée consiste :

- en un premier entretien entre un membre de l'équipe relais et l'élève,
- en une discussion au sein de l'équipe relais avec les différents membres pour convenir d'une

démarche à proposer à l'élève en difficulté,

- en un deuxième entretien avec le membre de l'équipe consulté initialement et l'élève pour lui faire part des propositions émises,
- en un suivi personnalisé, si besoin est, jusqu'à ce que l'élève se sente autonome.

CONCLUSION PROPOSITION :

Ce soutien proposé à l'élève est rassurant tant pour lui-même que pour sa famille. Il permet d'établir des liens, des relais entre les adultes qui l'aident à grandir. L'adolescent a besoin de sentir autour de lui des référents sur qui il peut s'appuyer. A nous, membres de l'équipe relais de le lui prouver, en assurant une écoute efficace, en sachant passer le relais à des partenaires bien choisis en commun et en instaurant un véritable climat de confiance.

Des échanges avec des équipes relais d'autres établissements seraient enrichissants. Ils permettraient un regard plus critique sur notre propre mode de fonctionnement.